

Négociation 2023 : Sans le personnel de soutien, l'école prend le bord!

Dans les dernières semaines, 25 syndicats membres du secteur, soit plus de la moitié d'entre eux, sont allés à la rencontre de leur direction pour présenter le cahier des demandes syndicales pour la négociation 2023 et leur rappeler que nous voulons plus que des bonbons, nous voulons une bonne convention.

À retenir À faire À lire

Plus de la moitié des syndicats du secteur ont renconté leur direction pour les sensibiliser à nos demandes syndicales Restez à l'affût des communications de votre syndicat, le dépôt patronal s'en vient Consultez les demandes syndicales en cliquant <u>ici</u> ou en numérisant ce code QR



Cette opération était la première action de mobilisation pour la négociation 2023 survenant à la suite des dépôts des demandes syndicales, le 28 octobre dernier, au Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) et au Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA). Nous pouvons dire mission accomplie; la mobilisation est au rendez-vous!



Dépôts patronaux en vue

Dans le cadre des dépôts de nos demandes, nous avons présenté au CPNCA et au CPNCF **82 solutions** pour améliorer les conditions de travail du personnel de soutien scolaire et pour consolider le réseau scolaire. Qu'en sera-t-il du côté patronal? Le Conseil du trésor devrait présenter au Front commun son dépôt pour la table centrale dans les prochaines semaines et le CPNCA et le CPNCF devraient faire de même pour les dépôts sectoriels. La date des dépôts n'étant pas encore connue à ce jour, restez à l'affût, nous vous tiendrons bien entendu informé-es.









Sept cibles de négociation en quelques mots

Notre cahier comporte sept cibles de négociation, au sein desquelles sont regroupées 82 solutions syndicales pour améliorer le réseau scolaire et nos conditions de travail et de pratique. En voici un résumé.

Cible 1 - Agir pour la santé et la sécurité

- Réduire la surcharge de travail en travaillant, entre autres, sur des ratios.
- Prévenir la violence dans nos milieux de travail, où le personnel de soutien subit beaucoup de violence de la part d'élèves et de parents au quotidien. C'est totalement inacceptable; ça doit cesser.
- Bonifier nos mécanismes de prévention en santé et sécurité dans le but de contrer la violence vécue par nos membres afin qu'ils puissent travailler dans un milieu sain et sécuritaire.

Cible 2 - Réduire la précarité

- Plus de 60 % des travailleuses et des travailleurs que nous représentons sont précaires et travaillent moins de 26 h 15 par semaine. Si nous voulons garder notre monde, nos postes doivent absolument être bonifiés.

Cible 3 - Améliorer les conditions de travail

- Bonifier le régime de vacances et de congés.
- Connaitre tous les détails du poste lors de la séance d'affectation. Trop souvent, nous ne connaissons ni l'horaire, ni de quelle clientèle il s'agit.

Cible 4 - Valoriser le travail du personnel de soutien

- Bonifier la procédure de développement de compétences afin de favoriser la qualification et la promotion des membres.

Cible 5 - Favoriser la mobilité du personnel

- Étendre la période d'affichage des remplacements ou permettre plus facilement aux travailleures et aux travailleurs de bonifier leurs heures avec des remplacements.
- Augmenter le nombre de travailleuses et de travailleurs ayant accès à la supplantation.

Cible 6 - Bonifier le régime d'assurance

- Augmenter la part de l'employeur pour l'assurance collective.
- Obtenir une liste définie de médecins-arbitres pour trancher les litiges portant sur l'invalidité.

Cible 7 - Promouvoir les relations de travail

- Baliser les mesures administratives, qui prennent de plus en plus des allures de fléau.
- Obtenir davantage de libérations assumées par l'employeur et de rencontres statutaires avec celui-ci.

Cette négociation, c'est la vôtre. Elle a besoin de vous.



